

**La vénérable Isabelle Gliergi.** — La cause de la Vén. *Isabelle Gliergi*, abbesse des Clarisses de *Gubbio*, est en bonne voie. Le 13 novembre dernier, en présence de plusieurs Cardinaux et du Rme Père Général, le Souverain Pontife a fait donner lecture du décret, qui constate l'héroïcité des vertus, et il a prononcé lui-même l'éloge de cette humble fille de sainte Claire et de saint François. La Vén. Isabelle n'a rien fait d'extraordinaire aux yeux du monde, puisqu'elle a passé sa vie à l'ombre du cloître, mais elle a fait de grandes choses devant Dieu. Elle a donné l'exemple de toutes les vertus, et surtout d'une héroïque patience, dans le cours d'une longue maladie qui la fit souffrir jusqu'à la mort. Pendant les dix-huit dernières années de sa vie, elle demeura clouée sur son lit de douleur, conservant cependant toute son énergie, toute sa charité et toute sa sagesse pour diriger les religieuses dont elle était l'abbesse et la mère. Plusieurs Cardinaux et Evêques, qui vinrent la visiter et s'éclairer de ses lumières, n'ont pas hésité à la comparer à l'illustre sainte Thérèse, comme le rapporte le décret d'héroïcité des vertus. Nous faisons des vœux pour que l'Ordre Séraphique ait bientôt la joie de voir sur les autels cette humble Vierge, qui sera un nouveau lustre pour lui, en même temps qu'une nouvelle protectrice parmi les nombreux saints de la famille franciscaine dans le ciel.

\* \* \*

**L'office propre de sainte Colette.** — Nos Sœurs Clarisses qui se réjouissent de cette bonne nouvelle apprendront aussi avec joie la prochaine publication de l'office propre de sainte Colette avec la messe propre. Cet office a été approuvé par le Saint-Siège pour tous les monastères qui ont embrassé la réforme de sainte Colette en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et dans l'Amérique du Nord. Il pourra être également adopté dans les autres monastères de Clarisses qui en feront la demande au supérieur ecclésiastique, sous la juridiction duquel elles se trouvent (1).

\* \* \*

**Triduum en l'honneur du B. Didace de Cadix.** — Les RR. PP. Capucins ont célébré avec grande pompe le *triduum* en l'honneur du B. Didace de Cadix, qui avait été placé

---

(1) L'office et la messe propre de sainte Colette se trouvent à la librairie de la curie généralice, 124 via Merulana, Rome.